



全国市長会のあらまし

Aperçu de l'Association
Japonaise des Maires de Villes



⊗ JACM



全国市長会のあらまし

1. 名 称

全国市長会

2. 組 織

全国 815 市区をもって組織
(2018 年 10 月現在)

3. 沿 革

明治 31 年(1898 年)5 月 18 日、関西各市聯合協議会が設立。

明治 39 年(1906 年)、全国各市聯合協議会として全国的組織に発展。

昭和 5 年(1930 年)、全国市長会へ改称。

昭和 38 年(1963 年)、地方自治法の改正により、市長の全国的連合組織として、自治大臣への届け出団体となり、今日に至る。



1. Dénomination

Association Japonaise des Maires de Villes

2. Organisation

Organisée par 815 villes

(Mise à jour en octobre 2018)

3. Historique

18 mai 1898 : Création du Conseil Uni des Villes des Régions Ouest

1906 : Développement de l'organisation à une envergure nationale : Conseil Uni des Villes du Japon

1930 : Changement de la dénomination en Association Japonaise des Maires de Villes

1963 : Suivant la réforme de la loi des collectivités locales, l'organisation est reconnue par le Ministère de l'Intérieur en tant qu'organisation japonaise et unie des maires.



4. 目的と役割

全国各市間の連絡協調を図り、市政の円滑な運営と進展により地方自治の興隆繁栄に寄与することを目的とし、市民の福祉の向上を図るとともに、より良いまちづくりを推進するため、地方分権の推進をはじめとして、全都市に共通する課題や問題、単独の都市では解決が難しい事柄への対応策について、調査研究を行い、意見の集約を行っている。

その結果については、全国市長会の意見や提言として公表し、関係者の理解を求めるとしている。また、全国市長会の決議、要望事項については、国会、政府等に対してその実現を働きかけるとともに、申し入れやアピールなど、その時々に応じて本会の主張について実現を目指して活動している。

このため、毎年6月に全国市長会議(総会)を開催するほか、役員会を開催し、全国市長会の意思を決定するとともに、特別委員会、協議会、研究会等において調査研究を行い、各都市から寄せられた要望の実現に努めている。

全国市長会は、「国と地方の協議の場」の構成メンバーとして参画し、国と地方の役割分担や地方行財政制度等の地方自治にかかわる政策課題について、企画段階から国と協議し、住民に一番身近な都市自治体の意見の反映に努めることとしている。



4. Objectif et rôle

Ayant pour objectif de contribuer à l'essor et à la prospérité des collectivités locales après avoir réduit les difficultés de gestion municipale et après avoir vu son évolution suite à l'approfondissement de la communication et de la coordination entre les villes du Japon, l'Association Japonaise des Maires de Villes promeut la décentralisation pour l'amélioration du bien-être des citoyens et la réalisation d'un bon développement des villes. Elle réalise également des études et des recherches ainsi qu'un résumé des opinions afin de prendre des mesures face aux problèmes ou défis communs des villes ainsi qu'aux problèmes difficiles à résoudre par une ville seule.

Les résultats de ces activités sont publiés en tant qu'opinions et propositions de l'Association Japonaise des Maires de Villes afin d'obtenir la compréhension des personnes concernées. En outre, concernant les décisions et les demandes de l'Association, celle-ci s'efforce d'obtenir leur aboutissement auprès de la Diète et du gouvernement japonais. Par ailleurs, elle vise à la réalisation de ses propositions, selon les besoins, en faisant une demande ou en faisant appel.

Pour cela, une assemblée générale des maires de villes japonaises est organisée chaque année en juin. Des réunions du conseil d'administration sont également organisées pour prendre les décisions de l'Association. En outre, des comités spéciaux, commissions de concertation et conseils de recherches réalisent des études et des recherches afin de faire aboutir les demandes des villes.

L'Association Japonaise des Maires de Villes participe, en tant que membre, au forum pour les concertations politiques entre le gouvernement central et local. Afin d'intégrer des propositions des collectivités locales municipales le plus proche possible des habitants, l'Association et l'État se concertent, depuis le planning, sur le partage des rôles entre l'État et les régions, ainsi que sur les thèmes politiques concernés par l'autonomie locale tels que les systèmes administratifs et financiers locaux.



また、法律上、地方自治に影響を及ぼす法律などに関し、内閣に意見を申し出、または国会に意見書を提出する権利が認められている。

さらに、地方公共団体に新たな事務又は負担を義務付ける場合、本会をはじめとする地方六団体が内閣に対して意見を申し出ることができるよう、各大臣が当該施策の内容を知らせるための情報提供制度がある。

5. 事業

- (1) 市政に関する連絡調整
- (2) 行政、財政に関する調査研究
- (3) 研究会、講習会等の開催
- (4) 機関誌その他市政に関する図書の刊行頒布

- (5) 市又は市職員の共通利益に関する事項
- (6) その他本会の目的を達成するために必要な事業の実施



Par ailleurs, concernant la loi affectant les collectivités locales, l'Association a le droit de soumettre des propositions au gouvernement ou de remettre des propositions écrites à la Diète.

De plus, lorsque l'État impose une nouvelle tâche administrative ou une nouvelle charge aux collectivités locales, les Ministères transmettent le contenu de la réforme concernée via le système d'informations afin de permettre à l'Association et aux autres associations constituant les « Six associations des gouvernements locaux » de soumettre des propositions au gouvernement.

5. Services

- (1) Communication et coordination concernant l'administration municipale
- (2) Études et recherches concernant l'administration et les finances
- (3) Organisation du conseil de recherches, du séminaire, etc.
- (4) Publication et distribution des organes et d'autres livres concernant l'administration municipale
- (5) Intérêt commun de la ville ou du personnel de la ville concernée
- (6) En outre : exécution des tâches nécessaires afin de réaliser les objectifs de l'Association



全国市長会のあらまし

6. 役員	
会長	1名(任期2年)
副会長	若干名(任期1年)
理事	若干名(任期1年)
評議員	若干名(任期1年)
監事	3名(任期1年)
支部長	9名

以上の他に顧問、相談役及び参与を置くことができる。

7. 会議

(1) 全国市長会議(総会)

全市長による議決機関。最高機関として、重要案件の審議、決定又は承認を行う。

(2) 理事会

執行機関。会務の処理及び評議員会から委任された事項を審議する。

(3) 評議会

議決機関。政策の審議決定及び予算の議決、決算の認定を行う。



6. Membres du conseil d'administration

1 Président (mandat de deux ans)

Plusieurs Vice-présidents (mandat d'un an)

Plusieurs Administrateurs (mandat d'un an)

Plusieurs Conseillers municipaux (mandat d'un an)

3 Contrôleurs (mandat d'un an)

9 Chefs des sections locales

Ajouté à ceux-ci, on peut également nommer des experts-conseils, conseillers ou des consultants.

7. Réunions

(1) Assemblée générale de maires de villes

Organe décisionnel de tous les maires de villes. Cet organe suprême effectue une délibération sur les sujets importants et une prise de décision ou une approbation.

(2) Conseil d'administration

Organe exécutif. Cet organe met en délibération les tâches administratives de l'Association et les sujets délégués par le Conseil.

(3) Conseil

Organe décisionnel. Cet organe effectue la prise de décision en délibérant sur les politiques, le budget ainsi que l'approbation du règlement des comptes.



(4) 委員会

分野別の政策審議機関。評議員会の決定に基づき、次の4委員会が設けられている。

① 行政委員会

地方制度、選挙制度、都市振興方策及び公務員制度等に関する事項

② 財政委員会

地方財政、地方税制及び公営企業等に関する事項

③ 社会文教委員会

厚生労働行政、環境行政、教育行政等に関する事項

④ 経済委員会

国土交通行政、農林水産行政、経済産業行政等に関する事項

(5) 特別委員会

政策課題の調査研究機関。

政策推進委員会、都市税制調査委員会、国民健康保険対策特別委員会、介護保険対策特別委員会等7の特別委員会が設置されている。

(6) 協議会

特定の性格を有する都市等の共通問題に対処する機関。

過疎関係都市連絡協議会、温泉所在都市協議会、全国基地協議会、港湾都市協議会、等11の協議会が設置されている。



(4) Comités

Organes de délibération des politiques par domaine. Suivant la décision du Conseil, les quatre comités ci-dessous sont établis :

① Comité administratif

Fonction liée au système local, au système électoral, aux politiques de développement des villes ainsi qu'au système des fonctionnaires.

② Comité financier

Fonction liée aux finances locales, à la fiscalité locale, et aux entreprises publiques.

③ Comité société et éducation

Fonction liée à l'administration de la santé, de l'emploi et de la protection sociale, à l'administration écologique, et à l'administration de l'éducation

④ Comité économique

Fonction liée à l'administration de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, à l'administration de l'agriculture, des forêts et des pêches, et à l'administration de l'économie, du commerce et de l'industrie

(5) Comités spéciaux

Organes d'étude et de recherche sur les sujets politiques.

Sept comités spéciaux sont disposés, tels que le comité de promotion des politiques, le comité d'étude sur la fiscalité des villes, le comité spécial de sécurité sociale, le comité spécial de l'assurance des soins de longue durée, etc.

(6) Commissions de concertation

Il s'agit d'organes faisant face aux problèmes des villes ayant certains caractères en commun.

Onze commissions de concertation sont disposées, telles que la commission de liaison des villes concernées par la dépopulation, commission de concertation des villes d'eaux thermales, la commission de concertation japonaise des bases et la commission de concertation des villes portuaires.



(7) 研究会等

特定の課題を調査研究する機関。

8. 支部・都道府県市長会

全国の9地域(北海道、東北、北信越、関東、東海、近畿、中国、四国、九州)に支部が置かれ、支部内の各都市間の連絡調整等にあたっている。

また、都道府県ごとにも市長会が置かれ、都道府県内の各都市間の連絡調整等にあたっている。



(7) Conseils de recherche et autres

Il s'agit d'organes réalisant des études et des recherches sur certains sujets.

8. Sections locales/associations des maires des préfectures

Les sections locales sont disposées dans neuf régions : Hokkaido, Tohoku, Hokushinetsu, Kanto, Tokai, Kinki, Chugoku, Shikoku, Kyushu. Elles sont chargées de la communication et de la coordination entre les villes dans la section concernée.

En outre, l'Association des Maires est établie dans chaque préfecture. Elle est chargée de la communication et de la coordination entre les villes dans la préfecture concernée.



9. 全国市長会に関する組織

(1) 地方自治確立対策協議会

地方自治の振興を目指すため、地方六団体で組織する連合組織。

※地方六団体とは

地方公共団体である都道府県・市・町村のそれぞれの行政レベルごとに、執行機関の長である首長の連合組織と議決機関の長である議長の連合組織がある。

具体的には、地方公共団体の首長の連合組織である全国知事会・全国市長会・全国町村会の執行 3 団体と、地方議会の議長の連合組織である全国都道府県議会議員会・全国市議会議員会・全国町村議会議員会の議会 3 団体があり、これらを合わせた 6 つの団体の総称が地方六団体である。

(2) 都市分権政策センター

真の地方分権改革を実現し、都市自治体の政策開発・立案機能の充実等に資するため、全国市長会と財団法人日本都市センターが平成 19 年 1 月に共同設置した組織。



9. Organisations liées à l'Association Japonaise des Maires de Villes

(1) Commission de concertation sur l'établissement de l'autonomie locale

C'est un organisme uni composé par les six associations des gouvernements locaux qui vise au développement de l'autonomie locale.

* Six associations des gouvernements locaux :

Chaque niveau administratif des collectivités locales tel que les préfectures, les villes, et les bourgs/villages possède un organisme uni des chefs des organes exécutifs ainsi qu'un organisme uni des présidents des organes décisionnels.

Plus précisément, trois organes exécutifs qui sont des organes unis des chefs des collectivités locales tels que l'Association Japonaise des Préfets, l'Association Japonaise des Maires de Villes, l'Association Japonaise des Bourgs et des Villages, ainsi que trois organes de conseils qui sont des organes unis des présidents des conseils régionaux tels que l'Association Japonaise des Présidents des Conseils Préfectoraux, l'Association Japonaise des Présidents des Conseils Municipaux de Villes, l'Association Japonaise des Présidents des Conseils Municipaux de Bourgs et de Villages sont réunis en tant que six associations des gouvernements locaux.

(2) Centre Japonais des Villes pour la Décentralisation

C'est une organisation créée en janvier 2007 en collaboration avec l'Association Japonaise des Maires de Villes et la Fondation du Centre Japonais pour les Villes afin de réaliser la réforme réelle de décentralisation et de contribuer à l'enrichissement des collectivités locales municipales pour leurs fonctions de développement politique et de l'élaboration du projet.

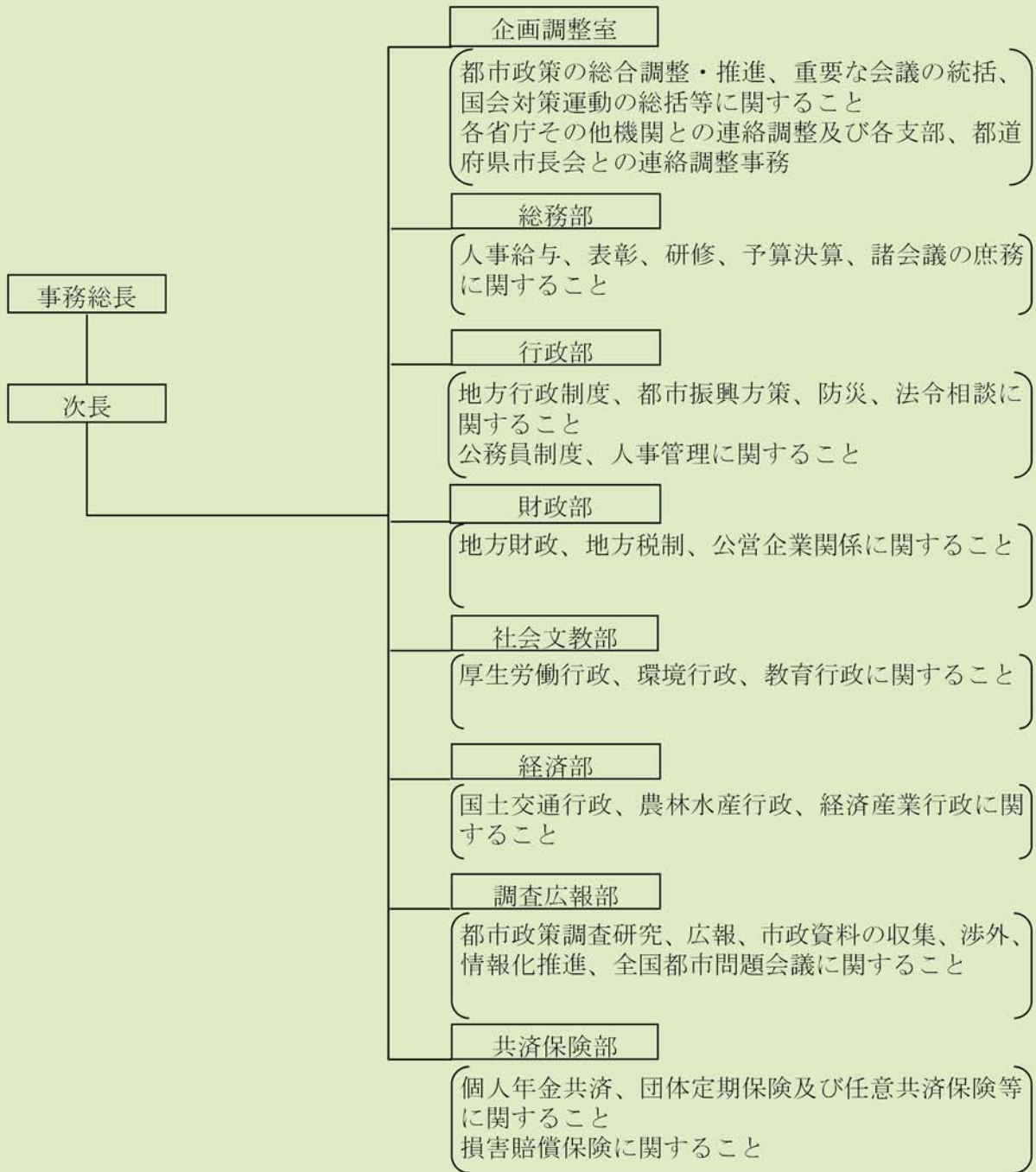


10. 事務局

(1) 所在地

〒102-8635 東京都千代田区平河町 2-4-2 全国都市会館 4 階

(2) 事務局組織



財団法人 全国市長会館

〔全国都市会館の管理・運営及び機関誌の発行等に関する
こと〕

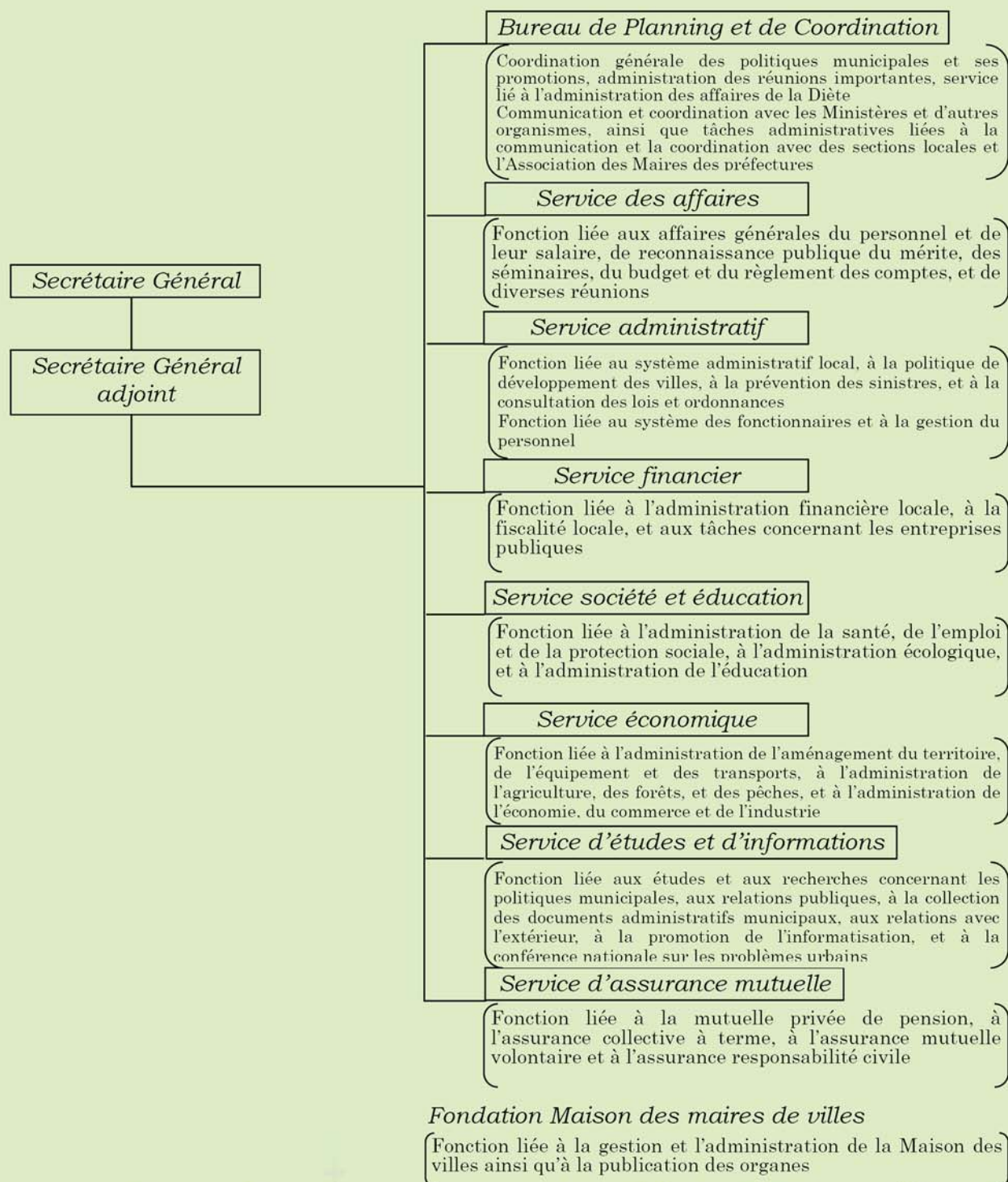


10. Bureau

(1) Siège

Zenkoku Toshi Kaikan 4F, 2-4-2 Hirakawa-cho, Chiyoda-ku, Tokyo, 102-8635

(2) Organisation



11. 定期刊行物

財団法人全国市長会館と共同し、月刊誌「市政」、「日本都市年鑑」を発行している。

12. 予 算

全国市長会の経費は、各市の分担金でまかなわれている。



11. Publication périodique

L'Association publie, en collaboration avec la Fondation Maison des maires de villes, l'organe mensuel « Administration municipale (Shisei) » et « Annuaire des villes japonaises (Nihon toshi nenkan) ».

12. Budget

Les frais de l'Association sont couverts par les contributions des villes.



《参考》

○日本の都市の概況

1. 地方公共団体数（2018年10月1日現在）

都道府県	47
市(東京都23特別区含む)	815
政令指定都市	20
中核市	54
施行時特例市	31
一般市	687
東京都特別区	23
町村	926

2. 人口(2018年1月1日現在)

- (1) 全国の人口 約 12,770 万人
- (2) 都市の人口 約 11,665 万人
(全体の約 91%)

3. 面積(2017年10月1日現在)

- (1) 全国の面積 約 377,973 km²
- (2) 都市の面積 約 217,473 km²
(全体の約 58%)



« Référence »

○ Aperçu des villes japonaises

1. Nombre de collectivités locales (mise à jour le 1^{er} octobre 2018)

Préfectures :	47
Villes (23 arrondissements spéciaux de Tokyo inclus) :	815
Villes désignées par ordonnance gouvernementale :	20
Villes noyaux :	54
Villes spéciales lors de l'application :	31
Villes ordinaires :	687
Arrondissements spéciaux de Tokyo :	23
Bourgs et villages :	926

2. Population (mise à jour le 1^{er} janvier 2018)

(1) Dans la totalité du Japon : env. 127,70 M

(2) Dans les villes : env. 116,65 M

(Population urbaine : env. 91% sur l'ensemble)

3. Surface (mise à jour le 1^{er} octobre 2017)

(1) Totalité du Japon : env. 377 973 km²

(2) Villes : env. 217 473 km²

(Superficie des villes : env. 58% de l'ensemble)



